



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 26519

Texte de la question

Mme Catherine Beaubatie attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le devenir de la radiologie. La radiologie est aujourd'hui un véritable pivot de la prise en charge médicale avec une implication croissante dans le diagnostic mais aussi dans la thérapeutique. Ce progrès est rendu possible grâce à des investissements considérables. Depuis près d'une dizaine d'années des décotes tarifaires pour les examens IRM, scanners, échographiques et radiographiques, allant jusqu'à - 20 % sont subies par ce secteur et créent une situation de sous-équipement au niveau national. En Limousin, les délais pour une IRM sont supérieurs à 50 jours alors que le plan cancer recommande un délai inférieur à 10 jours. La radiologie, notamment interventionnelle, contribue en permettant de réaliser des actes complexes de manière mini-invasive, au raccourcissement des durées d'hospitalisation. Alors qu'elle devrait être encouragée dans l'intérêt des patients et pour développer les prises en charge ambulatoires, l'insuffisance de ces cotations ne permet plus de couvrir les frais du matériel utilisé. Cette situation pourrait mener à un alourdissement du coût global de la prise en charge du patient, avec un allongement des durées d'hospitalisation et la survenue plus fréquente de complications. Elle lui demande donc de bien vouloir lui indiquer quelles mesures le Gouvernement entend mettre en œuvre pour garantir la pérennité et la qualité du secteur de la radiologie sur l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Beaubatie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26519

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [21 mai 2013](#), page 5172

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)